

N° 141

Trimestriel – Trente-sixième année  
Deuxième trimestre 2016  
Bureau de dépôt : 1400 Nivelles  
N° d'agrégation : P 705132



PB-PP 6/1365  
BELGIE(N) - BELGIQUE

LE  
BULLETIN  
DES  
RETRAITÉS

DU PERSONNEL DES SERVICES ET ÉTABLISSEMENTS  
D'ENSEIGNEMENT GÉRÉS PAR LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE  
ET LA COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE

Association pour  
la promotion de  
la retraite active,  
fraternelle et  
solidaire



## SOMMAIRE

Du côté du Conseil d'administration .....	2	
Journée de rencontre annuelle des membres du jeudi 24 mars 2016 .....	3	
Projet de PV .....	Micheline KINARD-ROUSSEAU	
Résumé de la conférence de Me NOÉ .....	Anne LAMOUREUX .....	4
On nous écrit à propos de l'enseignement technique .....	André Cloes .....	5
Le pensionné, l'homme à abattre ? .....	Yvan BERLAIMONT .....	6
Saut(s) d'index : mise au point .....	Jean-Pierre CHARLIER .....	6
Loyers ... Blocage de l'indexation .....	Achille DEBRUS .....	7
Athénée Royal d'Ath – 600 <sup>e</sup> anniversaire .....	André VAN TRIMPONT .....	8
Nos locations d'appartements à Middelkerke : <b>il reste 2 semaines à louer en septembre</b> .....		9
Culture – Langue française : 200 drôles d'expressions .....	Roland GAINAGE .....	9
Culture – Sciences : le chocolat et la mémoire .....	Roland GAINAGE .....	10
Culture – Arts : Exposition « De Salvador à Dali » .....	Roland GAINAGE .....	11
Rappel de nos prochaines sorties :		
Jeudi 12 mai en Thudinie : il reste quelques places .....		12
Du dimanche 2 au jeudi 6 octobre en Drôme : il reste moins de 10 places .....		12
Profitez des beaux jours pour voyager en chemin de fer .....	Jean-Pierre CHARLIER .....	13
L'importance de la virgule .....	Marcelle HÉRALY .....	13
Les chiffres romains et leur origine .....	Francis SCHIEPERS .....	14
Rions un peu – Nouvelles dénominations .....	Marcelle HÉRALY .....	15
« Le Journal des Enfants » : appel à collaboration .....	Alice MAZY – Éd. de l'Avenir ...	16
Les perles des assurances .....	Claude VAN MALDER .....	16
Petites annonces .....	Jean-Pierre CHARLIER .....	17
In Memoriam .....	Michel TABURIAUX .....	18
Composition du Bureau de l'APRAFS .....		19
Affiliations et réaffiliations .....		19

## DU CÔTÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lors de l'assemblée générale du 24 mars 2016, en application de l'art. 12 des statuts, les membres effectifs ont renouvelé, pour 4 ans, les mandats de 7 administrateurs. Il s'agit de ...

- Mmes Marcelle HÉRALY et Anne LAMOUREUX;
- MM. Jean-Pierre CHARLIER, Achille DEBRUS, Guy SEVERS, Daniel VANDEPUTTE et Claude VAN MALDER.

L'assemblée a également élu un nouvel administrateur :

- M. Bernard DUPONT.

En sa séance du 14 avril 2016, en application de l'art. 13 des statuts, le C. A. a ...

- désigné M. Roland GAINAGE en tant que président, en remplacement de M. Claude VAN MALDER, plus candidat à sa réélection;
- désigné M. Guy SEVERS en tant que vice-président, en remplacement de M. Jean-Pierre CHARLIER, plus candidat à sa réélection;
- redésigné Mme Marcelle HÉRALY en tant que trésorière.

## P. V. DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24 MARS 2016 (projet)

La séance est ouverte à 10h40.

Le Vice-président, Jean-Pierre CHARLIER, souhaite la bienvenue à tous, excusant le Président Claude VAN MALDER (empêché pour raisons médicales) et saluant la présence du Président honoraire Victor CARLIER.

Il demande ensuite 1 minute de silence en hommage aux victimes des attentats de Bruxelles.

---

L'A.G. est précédée par une conférence de Maître François NOÉ, notaire à Nivelles, qui est introduit par Yvan BERLAIMONT.

Me NOÉ subjuguera l'assemblée avec un exposé brillant sur « Donations et successions : programmation successorale ». Les nombreuses questions, ainsi que les réponses variées qui s'ensuivirent, témoignent du grand intérêt porté au sujet.

Yvan BERLAIMONT remercie le conférencier, qui est chaleureusement applaudi, et lui remet un petit cadeau.

Le compte-rendu de cette conférence figure à la suite du présent P. V.

---

Après une pause de 5 minutes, le Vice-président ouvre la séance de l'A.G. à 12 h 30.

### **1. Lecture et approbation du P.V. de l'A.G. du 12 mars 2015.**

La secrétaire, Micheline KINARD-ROUSSEAU, procède à la lecture du projet de P.V., qui est ensuite approuvé à l'unanimité.

### **2. Rapport sur le fonctionnement de l'Association en 2015.**

Le Vice-président dresse le rapport moral de l'année écoulée.

2.1. Le C.A. s'est réuni à 5 reprises à l'Internat de Nivelles; une cinquantaine de points y ont été abordés.

2.2. L'A.G. statutaire s'est tenue à l'Institut Mariette DELAHAUT à Jambes, le 12 mars 2015. Elle fut précédée par une conférence du Professeur PENNINGCKX sur « Les carburants et moyens de propulsions de l'avenir ».

2.3. Il fut procédé à la rédaction, la publication et la diffusion de 4 « Bulletins des Retraités » trimestriels.

2.4. Le site Internet a été alimenté régulièrement et a rencontré un vif succès (4.500 visites en mars 2016, contre 2.500 en mars 2015).

2.5. En collaboration avec le Service Social de la province de Namur, des appartements ont été mis en location à Middelkerke.

2.6. Une excursion d'1 jour dans les cantons de l'Est (Eupen, Aubel, ...) a été organisée par Achille DEBRUS au printemps 2015.

2.7. Yvan BERLAIMONT a mis sur pied un voyage de 4 jours en octobre en Forêt Noire, voyage fort apprécié par les nombreux participants.

2.8. Des initiatives de prospection ont été prises par Roland GAINAGE en vue du recrutement de nouveaux membres.

Après lecture de ce rapport, le Vice-président Jean-Pierre CHARLIER remercie tous les organisateurs pour leur dévouement.

### **3. Comptes de recettes et dépenses 2015.**

La trésorière, Marcelle HÉRALY, dresse le bilan des comptes de 2015. Aucune remarque significative n'étant formulée, les comptes sont approuvés et décharge est donnée aux administrateurs.

#### 4. Budget 2016.

La trésorière évalue les dépenses et les recettes pour l'exercice 2016. Le budget est approuvé, avec la remarque qu'il n'y avait pas été tenu compte des frais du Moniteur Belge pour la prochaine publication.

#### 5. Élection de 8 administrateurs.

Une nouvelle candidature, recevable, a été introduite par M. Bernard DUPONT, préfet honoraire de l'A.R. de La Roche-en-Ardenne et past-président de l'A.D.E.O. (Association des Directeurs de l'Enseignement Officiel).

La candidature collective des 7 administrateurs sortants et rééligibles est présentée. Il s'agit de Mmes Marcelle HÉRALY et Anne LAMOUREUX, ainsi que de MM. Jean-Pierre CHARLIER, Achille DEBRUS, Guy SEVERS, Daniel VANDEPUTTE et Claude VAN MALDER.

Vu que le nombre de candidats est égal à celui des postes vacants, une élection globale par acclamation est proposée et réalisée.

Le Vice-président souhaite la bienvenue au sein du C.A. à M. Bernard DUPONT.

#### 6. Excursion et voyage envisagés pour 2016.

##### 6.1. Excursion en Thudinie le 12 mai 2016 :

Jean BURY expose le déroulement de la journée, décrit les différentes visites et en rappelle le prix.

##### 6.2. Voyage de 5 jours en Drôme (du 2 au 6 octobre) :

Yvan BERLAIMONT fait une description détaillée de ce périple dans le sud de la France et en fixe les modalités.

De vifs remerciements sont adressés aux organisateurs de ces 2 activités qui rencontrent déjà un franc succès.

#### 7. Divers.

L'avenir de l'ASBL est évoqué par Roland GAINAGE, qui insiste sur le recrutement de nouveaux membres, sur les diverses initiatives déjà prises ou à prendre, sur l'apport de nouvelles idées.

Aucune suggestion n'est émise.

Le Vice-président remercie les nombreux membres pour leur participation à la réunion et les invite à partager l'apéritif et le repas servis dans l'établissement.

Le Vice-président clôture la séance à 13h30.

Rapporteuse : Micheline KINARD-ROUSSEAU, secrétaire

## COMPTE-RENDU DE LA CONFÉRENCE DU 24 MARS 2016

### « Donations et successions : programmation successorale » par Maître François NOÉ, notaire à Nivelles

L'Assemblée générale de l'A. P. R. A. F. S. fut précédée par un exposé de Me François NOÉ.

Le sujet choisi intéressa vivement l'assemblée.

Dès l'introduction, nous nous sommes rendu compte des subtilités que comprend ce vaste domaine. La Programmation successorale a été régionalisée et les dernières modifications en cette matière datent de janvier 2016.

Les règles qui sont d'application dépendent de la région dans laquelle on a son domicile fiscal. Dès lors, il vaut mieux se faire aider par un notaire, spécialiste qui permettra de voir clair dans ces lois complexes.

Usufruit, nue-propriété, quotité disponible, ... n'ont plus de secret pour nous.

J'ai particulièrement retenu qu'il est préférable d'organiser sa succession par écrit et oublier les virements du style : « Bons bisous, maman ». Cela évitera les discussions et mauvaises surprises ultérieures.

Me NoÉ nous quitta vers 12h30, après une présentation magistrale, non sans avoir reçu un souvenir de la part de l'Association.

Anne LAMOUREUX, Administratrice

## ON NOUS ÉCRIT ...

### À propos de l'enseignement technique

Un de nos membres nous adresse le courrier suivant (via M. Jean-Pierre CHARLIER) ...

« Cher Monsieur,

*Membre de longue date de l'APRAFS (n° 433) et lecteur assidu du Bulletin, je voudrais, par la présente, remercier tous les intervenants.*

*À toutes fins utiles, j'ai le plaisir de vous faire parvenir ci-joint un article de la DH paru la 5 janvier 2016 et signé par une enseignante de Rochefort. À la lecture de ce document, j'ai été agréablement surpris.*

*En effet, au cours de ma carrière d'enseignant et de chef d'atelier, j'ai malheureusement souvent entendu de la part de certains collègues, mais aussi de la part de personnes étrangères et indépendants de surcroît, des propos désobligeants et discriminatoires à l'encontre des élèves et de professeurs du « Technique et Professionnel ».*

*Certes ces élèves souvent issus de milieux difficiles, ne se comportaient pas toujours comme il aurait fallu à leurs yeux; ce qui m'a toujours heurté surtout de la part de collègues dits « Enseignants ».*

*J'ai bientôt 85 ans et j'entends encore de pareilles niaiseries et je suis sûr qu'un peu d'humilité serait de bon aloi pour ces personnes antisociales.*

*Je ne saurais qu'approuver la démarche de Madame VOSSEN en espérant qu'elle trouve écho dans la revue des retraités. Vous pouvez également faire paraître la présente.*

*Vous remerciant à l'avance de bien vouloir prendre en considération ma modeste intervention, en espérant toutefois avoir essayé de convaincre vos lecteurs, je vous prie de croire, Monsieur Charlier, à l'assurance de mes salutations respectueuses*

*Signé André CLOES – 03/03/16 »*

#### « Ils ne sont pas de seconde zone » ÉLÈVES EN TECHNIQUE

« Permettez-moi de montrer mon admiration pour les élèves en section technique ou professionnelle. Trop souvent, on les considère comme « ayant été incapables de faire LE général » et moi, je le dis sincèrement, j'ai rencontré plus d'élèves intelligents dans des sections techniques que dans ce trop fameux « général ». Chez moi, Pierre ne travaillait pas, le français ne l'intéressait pas et il osait le dire. Je me suis adaptée à Pierre comme à toute la classe, ai donné des textes simples de culture générale, des exercices de compréhension, des lettres et des CV ... Du travail utile, basique et tout le monde était content y compris Michel B., mon merveilleux inspecteur à l'époque. J'ai pu admirer les travaux pratiques de Pierre et de ses copains : de purs chefs d'œuvres ! Et je n'arriverai jamais à comprendre pourquoi les études professionnelles et techniques sont considérées comme un pis-aller auquel « il faut bien se résoudre » quand l'élève ne réussit pas le « général de haut niveau ». Mon âme de prof. se révolte : des enfants intelligents, utiles à la société, sont considérés comme de seconde zone parce qu'ils n'arrivent pas à suivre des programmes qui, à moi, diplômée de haut niveau, semblent souvent incompréhensibles ! Non, ils ne sont pas de seconde zone et il y a des pays comme la Suisse ou la Bulgarie où eux sont la « première zone ». Et mon ami Evghuény était si fier de les avoir faites qu'il a voulu que son fils les fasse aussi. Nicolas a lamentablement échoué ... Il serait temps que les mentalités changent ! Un « col blanc » n'est en rien plus nécessaire qu'un « col bleu » et j'admire l'ouvrier qui fait bien son travail. Je remercie menuisiers, maçons, mécaniciens, éboueurs et tant d'autres techniciens qui me rendent la vie possible, à moi qui ne sais rien faire d'autre que lire et écrire. »

Mia VOSSEN de Rochefort  
DH – 5 janvier 2016

## LE PENSIONNÉ, L'HOMME À ABATTRE ?

### Proposition de taxation des « Grosses pensions »

« Le pensionné, l'homme à abattre ? », c'est le titre d'un article parmi d'autres qui ont alerté, voire inquiété, plusieurs de nos membres.<sup>1</sup>

Au départ, il y a la proposition du professeur Jean HINDRIKS (1) de taxer les « grosses pensions » pour ajuster le budget de l'État.

Il veut faire contribuer les pensions les plus élevées pour plus de justice fiscale entre jeunes et vieux pensionnés mais aussi entre pensionnés et actifs.

Le problème c'est que, pour Jean HINDRIKS, une « grosse pension » est celle qui commence à partir de 1 500 € par mois, une mesure qui concernerait donc 80 % des fonctionnaires dont les enseignants ! 1 500 € par mois, à comparer à ce que coûte un mois en maison de retraite par exemple ...

La personne qui touche actuellement entre 1 500 et 1 700 € ne toucherait plus que 1 345 € par mois avec le système préconisé par M. HINDRIKS.

Les intéressés rappellent que leurs pensions sont un salaire différé, vu qu'au départ, ce salaire est de 20 à 30 % inférieur à celui du privé, qu'ils ne bénéficient pas d'assurances groupes, qu'ils ont cotisé 7,5 % en plus tous les mois pour leurs pensions ...

Faut-il voir un début d'application des propositions du Professeur HINDRIKS dans ce qui a été décidé par le gouvernement sur proposition de Daniel BACQUELAINE, ministre des pensions ?

La récente majoration des frais professionnels forfaitaires, qui se traduira par une augmentation du salaire net des actifs, ne concernera pas les pensionnés ni les autres allocataires sociaux.

La grande majorité des pensionnés ne bénéficiera pas non plus de la suppression de la tranche d'imposition à 30 % ni de l'enveloppe bien-être.

Le saut d'index et autres mesures raboteront le montant brut des pensions (33 € pour une pension de 1 500 € par exemple) sans parler de l'augmentation des accises sur le diesel et l'électricité ...

Le pensionné, l'homme à abattre ?

Qu'en pensez-vous ?

Synthétisé par Yvan BERLAIMONT – Administrateur

## SAUT(S) D'INDEX : MISE AU POINT

Dans le bulletin des retraités n° 139, du 4<sup>e</sup> trimestre 2015 (téléchargeable sur notre site [www.aprafs.be](http://www.aprafs.be)), et sur base de renseignements assez « nébuleux » disponibles à l'époque dans les médias, j'ai rédigé un article qui laissait supposer que nous allions être victimes de 2 sauts, soit d'une perte de minimum 4 % de nos pensions.

Suite à une intervention pertinente d'un de nos affiliés, M. MORHET de Chênée, qui a obtenu, via la presse néerlandophone, des infos précises et actualisées, et au vu de la forte reprise de l'inflation, il semblerait que nous pourrions bénéficier d'une majoration de nos retraites de 2% à partir de juin 2016 ... pour autant que le Gouvernement fédéral ne prenne pas encore des mesures pour contrer cette augmentation.

En effet, conformément à la loi du 23 avril 2015 (dont je parlais dans le précédent article), l'indice-santé lissé, bloqué à 100,66 pts (niveau mars 2015) serait dépassé par la moyenne

<sup>1</sup> Jean HINDRIKS, professeur d'économie à l'UCL, membre fondateur de la cellule de réflexion Itinera, membre de la commission de la réforme des pensions, membre du panel des experts fiscaux du FMI

arithmétique des indices-santé de janvier (102,42), février (102,53), mars (103,47) et avril (?), multipliée par le coefficient 0,98 et provoquerait ainsi un retour normal à l'indexation. Comme l'indice-pivot pour la fonction publique et les allocations sociales (retraites, ...) est fixé à 101,02, celui-ci serait dépassé en mai et permettrait ainsi une indexation de 2 % des retraites à partir du 1<sup>er</sup> juin 2016.

Vous trouverez, ci-dessous, un tableau reprenant tous les indices-santé depuis janvier 2015 qui vous permettra de contrôler mes calculs, vu que les valeurs exactes des indices-santé d'avril et mai 2016 ne sont pas encore connues au moment de la rédaction de cet article.

	<b>Indice « santé » – Base 2013</b>			
	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
Janvier	99,36	100,60	100,61	102,42
Février	99,58	100,75	100,89	102,53
Mars	99,77	100,79	100,73	103,47
Avril	99,77	100,44	101,12	
Mai	100,03	100,29	101,16	
Juin	100,20	100,34	101,33	
Juillet	100,24	100,46	101,37	
Août	100,10	100,12	101,61	
Septembre	100,03	100,06	101,85	
Octobre	100,18	100,28	102,27	
Novembre	100,29	100,28	102,28	
Décembre	100,41	100,40	102,23	
Moyennes annuelles	100,00	100,40	101,45	102,81

Jean-Pierre CHARLIER – Administrateur

## LOYERS ... BLOCAGE DE L'INDEXATION

Propriétaire, vous avez mis en location une maison, un appartement situé en Wallonie, sachez que, même si le bail de résidence principale signé conjointement avec le locataire mentionne l'indexation annuelle du loyer, vous n'aurez droit à aucun supplément.

Le Gouvernement wallon a, en effet, décidé de bloquer ces loyers pendant un an.

Cette mesure :

- Concerne les baux de résidence principale déjà en cours au 1<sup>er</sup> avril 2016.
- Vaudra blocage durant 365 jours soit donc jusqu'au 31 mars 2017.
- Ne touche donc pas les baux signés à partir du 1<sup>er</sup> avril 2016.
- Vise seulement les biens loués sur le territoire wallon.

Le propriétaire d'un tel bien situé en Région bruxelloise ou flamande n'est donc pas concerné. Il pourra continuer l'adaptation du loyer à l'index santé.

- Quid pour après ??

Achille DEBRUS – Administrateur

« Quel motif l'homme a-t-il de souhaiter une longue vie sinon de pouvoir être utile au plus grand nombre ? »

ÉRASME (±1467 – 1536)

## ATHÉNÉE ROYAL D'ATH – 600<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE

L'ASBL « Les Anciens et Amis de l'Athénée Royal » commémore en 2016 le 600<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'école latine communale d'Ath, ancêtre de l'Athénée Royal.

### Ce jubilaire se déroulera en deux phases.

1. Samedi 4 juin 2016 à l'Hôtel de ville d'Ath

**Réception** par le Bourgmestre et les autorités communales des représentants de l'Athénée et du C.A. de l'Amicale, ainsi que des membres de la Rhéto 1956, qui commémorent leur 60<sup>e</sup> anniversaire de sortie.

2. Samedi 08 octobre 2016 à 15 h à la Maison culturelle d'Ath

**Conférence** « L'histoire de l'école latine communale » par M. Jean-Pierre DUCASTELLE, Président du Cercle d'histoire et d'archéologie d'Ath (et professeur honoraire de l'AR Lessines).

---

### HISTORIQUE SUCCINCT

Au 14<sup>e</sup> siècle, il y avait à Ath deux « petites écoles » dirigées par le clergé paroissial, l'une à Brantignies (St-Martin), l'autre à St-Julien. L'enseignement élémentaire est assuré.

Au début du 15<sup>e</sup> siècle, avec le développement des affaires, les nombreux contacts des marchands, artisans ou l'éducation des membres du clergé, le besoin d'une formation plus solide se fait sentir. C'est sans doute ce qui explique qu'en octobre 1416, le maire et les échevins patronnent « La grande école » que Jacques VÉRON, un ecclésiastique, ouvre près de la Fosse Brillet (actuelle rue des Frères DESCAMPS) entre l'église St-Julien et la deuxième enceinte urbaine.

La mise en place d'une école secondaire à Ath à cette époque s'inscrit dans un contexte hennuyer où les villes ont besoin de plus en plus d'un enseignement secondaire de qualité.

L'entreprise de Jacques VÉRON semble avoir prospéré avec l'appui du magistrat d'Ath. Le premier responsable de la « grande école » fonctionne avec un seul collaborateur. Après lui, en 1450, Philippe LE BON lui-même recommande aux échevins d'Ath un certain Jean RAMFROY qui, né à Ath, avait fait des études de théologie à Paris et semblait parfaitement apte à assurer le fonctionnement des écoles latines locales.

Vers 1533, les écoles latines s'installent entre la rue du Marais (aujourd'hui rue Juste Lipse) et l'actuelle « Place du collège ». Elles continueront à se développer dans ce site qui sera occupé en 1852 par l'École Moyenne de l'État, et, dès 1881, par l'Athénée Royal. Actuellement, la section fondamentale de l'Athénée y fonctionne dans un bâtiment entièrement rénové en 1993.

D'après Jean-Pierre DUCASTELLE – déjà cité – dans la plaquette de l'histoire de l'Athénée à l'occasion de son 150<sup>e</sup> anniversaire publiée en 2002.

*Cette plaquette de 176 pages retrace l'histoire complète des écoles latines communales de 1416 à 1852. Elle est disponible jusqu'à épuisement du stock, à l'écot de 18 € (frais de port inclus) à verser au compte BE86 0010 5135 8950 de l'Amicale de l'Athénée Royal, rue des Récollets, 9 à 7800 Ath*

André VAN TRIMPONT, Préfet honoraire AR Ath

---

## NOS LOCATIONS D'APPARTEMENTS AU LITTORAL – MIDDELKERKE

Notre ASBL loue des appartements qu'elle sous-loue à ses membres, qui peuvent bénéficier ainsi de conditions très avantageuses sans avoir à accomplir de formalités particulières.

En outre, le montant de la garantie est pris en charge par l'APRAFS.

Reste à louer : un appartement durant 2 semaines fin septembre  
(du jeudi 15 au jeudi 22/9 et du jeudi 22 au jeudi 29/9).

Quoi ? 2 chambres, chacune avec lit double + lit-armoire (2 personnes) et divan-lit dans le living (soit 7 couchages max) dans un immeuble récent situé sur la digue.

Prix : **295 € / semaine** tout compris.

Infos et réservations : Jean-Pierre CHARLIER – [jpcharlierrochette@hotmail.fr](mailto:jpcharlierrochette@hotmail.fr) – 081 / 44 51 78  
Courrier : La Voie qui Monte, 28 - 5020 Malonne.



## CULTURE – LANGUE FRANÇAISE

**DEUX CENTS DRÔLES D'EXPRESSIONS ...**  
**que l'on utilise tous les jours sans vraiment les connaître**  
racontées par Alain REY, avec la participation de Stéphane DE GROODT  
*Le Robert 2015 – Av. Pierre de Coubertin – 75013 Paris*

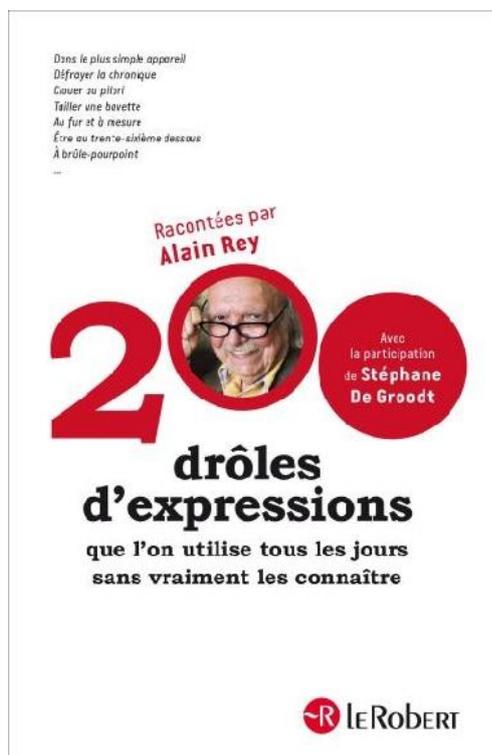
En ce mois de mars au cours duquel la langue française a souvent été mise en valeur, il m'a paru intéressant d'explorer un espace particulier de notre langue, constitué de tournures de phrases bizarres que nous utilisons régulièrement et que nous avons le sentiment de bien connaître, telles ...

- À brûle-pourpoint
- À tire-larigot
- Défrayer la chronique
- Déclarer forfait
- Crier haro sur le baudet
- Faire un tabac
- Être sur le qui-vive
- Le miroir aux alouettes
- ...

Voilà quelques-unes de ces expressions qui font partie de nos habitudes de langage et qu'Alain REY, auteur de nombreux ouvrages sur la langue française, a réunies et fait paraître sous la forme d'un petit dictionnaire « Le Robert ».

Ce répertoire, composé de quelque deux cents expressions, fait honneur à la communauté de langue française tout entière, car les expressions choisies sont utilisées dans l'ensemble des pays de la francophonie (Suisse romande, Belgique, Québec et ... les quatre coins de l'Hexagone).

En véritable jardinier des mots, Alain REY analyse et décortique chacune des expressions avec un soin minutieux. Pour en retracer l'origine, qui plonge parfois très loin dans le passé (ancien français, latin, ...), pour en présenter les différents usages et pour décrire l'évolution de leur



signification à travers les époques, l'auteur accumule les exemples et les citations littéraires, parmi lesquelles les « Fables de La Fontaine » occupent une place de choix.

Ce recueil d'expressions drôles ne se lit évidemment pas d'un seul coup. « Consommé » à petites doses, il nous procure un réel plaisir, car chacune des expressions citées est accompagnée d'anecdotes plaisantes, écrites dans un style vivant.

C'est assurément l'œuvre d'un auteur amoureux de notre langue !

Roland GAINAGE – Administrateur

## CULTURE – SCIENCES

### **Le chocolat dope-t-il la mémoire ?**

*Extrait du magazine « Science et Vie » n° 1172 – Août 2015*

Les effets sur la mémoire du chocolat noir – c'est-à-dire comportant au moins 70 % de cacao – sont une « découverte encore trop récente pour qu'il y ait consensus », précise Richard BÉLIVEAU, chercheur en neurochirurgie et directeur du laboratoire de Médecine Moléculaire à l'Université du Québec à Montréal.

En 2014, des scientifiques de l'université Columbia (États-Unis) ont observé que le cacao favorisait l'afflux sanguin vers une partie du cerveau essentielle à la



mémorisation, située dans l'hippocampe. Ainsi, des personnes âgées qui avaient régulièrement consommé du cacao pendant trois mois retrouvaient leur mémoire d'il y a dix ans.

Un an plus tôt, des chercheurs de l'université Harvard (USA également) avaient démontré le même genre d'effets : deux tasses de chocolat par jour pendant un mois et la capacité cognitive de 88 % des personnes au flux sanguin cérébral ralenti s'améliorait.

En fait « le cacao, comme le thé vert, les baies ou le vin rouge [consommé avec modération (NDLR)], est une source exceptionnelle de flavanols », reprend Richard BÉLIVEAU, « qui seraient responsables des effets positifs sur la mémorisation. »

Ces molécules présentent, en effet, une forte activité anti-inflammatoire qui permet de limiter l'inflammation de cellules nerveuses, laquelle entraîne la perte de mémoire.

Par ailleurs, les flavanols optimisent la circulation du sang au cerveau (ils ont un impact positif sur le risque de maladie cardiovasculaire). Ils améliorent aussi la réponse des cellules à l'insuline, une hormone importante pour les cellules cérébrales, ce qui jugule le déclin cognitif et le développement de la maladie d'Alzheimer.

Enfin, le chocolat recèle des stimulants, comme la caféine, qui, en favorisant l'attention et la concentration, facilitent la mémorisation.

Transmis par M. Roland GAINAGE – Administrateur

**Exposition « De Salvador à Dali » – Liège**



Une importante exposition consacrée à l'évolution de l'œuvre artistique de Salvador DALI se tient actuellement à la gare des « Liège – Guillemins ».



Trois salles y ont été aménagées pour mettre plusieurs tableaux, des sculptures, des lithographies, des photos, des films, de nombreux décors de théâtre, de la joaillerie, ... bref, une panoplie d'objets divers que nous offrent plusieurs aspects de la richesse inventive de cet artiste aussi flamboyant que provocateur.

Qu'on l'aime ou qu'on ne l'aime pas, DALI ne laisse personne

indifférent. Sa production très abondante, dont la majeure partie ne présente sans doute qu'un intérêt très secondaire, peut néanmoins être considérée comme l'une des plus audacieuses du répertoire surréaliste.

---

L'exposition est présentée jusqu'au 31 août à la gare T.G.V. de Liège – Guillemins, 2 rue des Guillemins à 4000 Liège.

Contact : 04 / 224 49 38 et [www.expodali.be](http://www.expodali.be)

Roland GAINAGE – Administrateur

---



## RAPPEL DE NOS PROCHAINES SORTIES ...

### **Jeudi 12 mai en Thudinie : il reste quelques places dans le car !**

1. **Quoi ?** Jardins suspendus de Thuin : panorama (photo).  
Visite du château du Fosteau.  
Visite de la Distillerie de Biercée (après le déjeuner pris sur place)  
Visite du musée du tram.  
Balade en tram vers Lobbes.



2. **Comment ?** Voyage en car au départ de Braine-l'Alleud, Drogenbos, Nivelles ou Charleroi.

3. **Prix ?** Repas et boissons comprises : **65 €** (membres et conjoints, ...) et **72 €** (non membres).

4. **Renseignements complémentaires et inscriptions :**

[www.aprafs.be](http://www.aprafs.be) ou Bulletin n° 140 ou l'organisateur, Jean BURY : 0474 / 61 58 13.

---

### **Du dimanche 2 au jeudi 6 octobre en Drôme : il reste moins de 10 places ...**

1. **Quoi ?** Balade gourmande et culturelle !  
Logement et la plupart des repas au château de Collonges (photo).  
Visite du musée et de l'atelier de fabrication artisanale de la Pogne de Pascalis.  
Visite du « Palais idéal du Facteur Cheval » à Hauterives.  
Visite du musée de l'olivier et des moulins à huile, dégustation de vins et huiles à Nyons.  
Visite du château de Grignan et des truffières.  
Visite du musée de la chaussure à Romans-sur-Isère.  
Excursion en bateau à roues sur l'Isère.  
Visite des « Jardins des Fontaines pétifiantes ».



2. **Comment ?** Voyage en car au départ de Nivelles ou Charleroi.

**Attention : fête locale à Nivelles – modification du lieu d'embarquement :**  
le parking de la Tourette ne pouvant être utilisé, l'embarquement se fera au **parking du Mont Saint-Roch** (av. Albert et Élisabeth).

3. **Prix ?** de **470 à 550 € selon les options.**

4. **Renseignements complémentaires et inscriptions :**

[www.aprafs.be](http://www.aprafs.be) ou Bulletin n° 140 ou l'organisateur, Yvan BERLAIMONT : 0496 / 40 99 40.

## PROFITEZ DES PROCHAINS BEAUX JOURS POUR VOYAGER EN CHEMIN DE FER

Savez-vous que la S.N.C.B. accorde aux seniors, âgés d'au moins 65 ans, la faculté d'acheter des billets de transport valables pour un voyage aller/retour, le même jour, aux prix de 6 € en 2<sup>e</sup> classe et de 13 € en 1<sup>e</sup> classe ?

Quelles sont les conditions ?

Ces tickets concernent un voyage entre 2 gares belges et il ne peut y avoir une interruption de voyage : d'autre part, le départ doit se faire à partir de 9 heures du lundi au vendredi. Les samedis, dimanches et jours fériés, il n'y a pas de restriction horaire.

À signaler également que durant les vacances d'été, soit du 11 juillet au 16 août inclus, les tarifs précités ne sont pas valables les samedis, dimanches et jours fériés car bien souvent, la S.N.C.B. vend des billets à tarif réduit pour tout le weekend.

Si impérativement, vous voulez utiliser le train avant 9 heures durant la semaine (du lundi au vendredi), il vous est conseillé d'acheter 2 tickets, l'un au prix normal d'un aller simple depuis votre gare de départ jusqu'à la gare la plus proche atteinte à 9 heures, l'autre au prix de 6 ou 13 € pour le reste de votre aller-retour. Veillez bien à acheter ce 2<sup>e</sup> ticket à votre gare départ, le retour s'effectuant au maximum jusque là !

Bon voyage ...

Jean-Pierre CHARLIER – Administrateur

## L'IMPORTANCE DE LA VIRGULE ...

### Virgule, dit-il !

Il était une fois un linguiste distingué qui, devant son auditoire, rappelait, exemple à l'appui, toute l'importance de la virgule. Sur ce sujet je ne résiste pas à la tentation de vous raconter cette histoire authentique.

C'est un nouvel instituteur, tout jeune, qui débarque dans une école de campagne. Le maire, voulant voir de quel bois le bonhomme était fait, demanda à assister à son premier cours, lequel portait justement sur l'importance de la virgule.

Sonne l'heure de la récré. Les enfants sortent en piaillant, le maire s'approche de l'instit.

– « C'est bien », dit l'élu. « Mais ... »

Il y avait un « mais ». Le maire avait trouvé qu'une demi-heure sur la seule petite virgule, c'était un peu long.

– « Mais, Monsieur le Maire, c'est quelque chose de fondamental, la ponctuation, ... » se défendit l'enseignant.

– « Tenez, allez au tableau et écrivez ... »

Et il lui fit écrire les deux phrases suivantes :

1. Le maire dit : l'instituteur est un imbécile.
2. Le maire, dit l'instituteur, est un imbécile.

– « Alors ! Sans importance, la virgule ? »

Transmis par Marcelle HÉRALY – Administratrice

## LES CHIFFRES ROMAINS ET LEUR ORIGINE

Dans notre enseignement primaire déjà, dans un souci de diversification, nos petites têtes blondes apprennent à écrire les chiffres romains. Quel est l'élève qui, après cette leçon, n'a pas essayé de transcrire en chiffres romains sa date de naissance, le principe étant tellement simple : I = 1, V = 5, X = 10, L = 50, C = 100, D = 500 et M = 1000. Nous sommes donc actuellement en MMXVI.

Pour écrire un nombre, c'est simple, en effet, mais pour calculer le pourboire du serveur dans une taverne à Ostie, c'est une autre paire de manches !

Ne nous égarons pas et cherchons pourquoi les ancêtres romains ont pratiqué ce système.

Une constatation : les premiers textes qui nous sont parvenus depuis l'antiquité sont essentiellement épigraphiques, c'est-à-dire des textes écrits sur des monuments, stèles, sarcophages, etc. C'était donc sur des pierres gravées par des ouvriers spécialisés en la matière, qui pratiquaient leur métier en se basant sur des modèles qu'ils connaissaient bien : les majuscules de leur alphabet.

Comment différencier dès lors, dans les textes commémorant un événement comportant des dates ou autres nombres, les chiffres du récit ? Les Romains ont eu recours à un artifice graphique : ils surmontaient les chiffres d'une barre horizontale. Par exemple, en l'année 2016 s'écrivait ANNO MMXVI et pas, comme nous en avons pris la mauvaise habitude, avec une barre horizontale au-dessus et une autre en-dessous.

Quant à l'origine de ces chiffres, selon l'une des nombreuses hypothèses, il faut la chercher dans les alphabets des peuplades italiennes qui entouraient Rome, inspirés par l'alphabet grec, car ils vivaient dans la province appelée la Grande Grèce. Chacun sait que cet alphabet comptait des lettres un peu spéciales qu'on ne retrouve pas dans notre alphabet :  $\varphi$  et  $\Phi$  (phi),  $\psi$  et  $\Psi$  (psi),  $\omega$  et  $\Omega$  (oméga), mais aussi  $\sigma$  et  $\Sigma$  (sigma, équivalent de notre S) qui ne s'écrivait  $\sigma$  qu'au milieu d'un mot.

Mais commençons par le début ...

- Le chiffre 1 (I), c'est en fait le doigt dressé...
- Le chiffre 2 (II), c'est 2 doigts dressés, 3 = 3 doigts dressés (III).
- Quant au 4, ce n'est pas IV, mais IIII car les anciens Romains ne pratiquaient guère la soustraction en plaçant un chiffre avant l'unité supérieure.
- Et le 5 ? Il était le symbole de la main avec ses cinq doigts qui formait donc un V.
- Et le 10 alors ? Le X symbolisait deux mains composées chacune de V qui s'opposaient par leurs pointes.
- Pour les autres chiffres, c'est un peu plus compliqué et il faudra recourir à l'alphabet grec comme mentionné plus haut.
- Ainsi, 50 (L) reprend le psi  $\Psi$  auquel on a enlevé plusieurs éléments pour finalement le schématiser en L ...
- Le 100 (C) était au départ repris au sigma  $\sigma$  minuscule et peut-être bien que le fait que Centum avait comme initiale C a simplifié beaucoup de choses ...
- Avant d'expliquer le D pour 500, il faut recourir à 1000.
- M, ce n'est pas forcément l'initiale de MILLE, mais la simplification de l'oméga ( $\omega$ ) ( $\Omega$ ), en coupant le dessous et en reliant les deux branches du dessus, ce qui donne un signe qui ressemble à un oméga renversé ou un M arrondi, qui servirait donc pour le 1000.
- Ce détour par le 1000 permet de voir clairement le résultat pour 500, puisque c'est la moitié de cet oméga renversé, transcrit donc par un D ...

Alors, prêts maintenant pour les calculs en chiffres romains ?

– Retournons à l'école primaire (ludus) de Pompéi pour effectuer d'abord de simples additions :

➤  $357 + 629 =$

➤  $1430 + 841 =$

– En fin d'école primaire, on se lance dans les soustractions :

➤  $845 - 384 =$

➤  $54 - 8 =$

– L'enseignement, après le ludus, avait au programme les multiplications ...

Pour l'anecdote, lors d'un voyage en Égypte il y a plusieurs années, j'avais pris contact avec un passeur pour faire traverser le Nil à une vingtaine de touristes belges. Le brave homme a écrit la somme exigée par personne autant de fois qu'il y avait de passagers et a additionné le tout pour me dire la somme due : il ne connaissait pas la multiplication ... C'était probablement la méthode utilisée par les Romains !

– Quant aux divisions ...

Essayez d'effectuer une division avec des chiffres romains, sans recourir aux chiffres arabes ... Les chiffres arabes ont l'énorme avantage de pouvoir calculer avec le zéro inventé par eux.

*Il n'est dès lors pas étonnant que les Romains, dont la civilisation est essentiellement vouée à du concret en rapport avec leur activité principale, l'agriculture et ses conséquences (conquête de nouvelles terres, réduire en esclavage les ennemis vaincus pour avoir une main-d'œuvre suffisante et autres activités guerrières) n'aient jamais produit des savants en mathématiques car ce n'était absolument pas leur préoccupation première.*

*Cette constatation brise peut-être l'aura dont profite la civilisation romaine des premiers empereurs, contrebalancée par le contexte médiéval héritier en droite ligne de la fin de l'empire romain où la religion était de plus en plus prégnante, préparant des siècles d'obscurantisme dignes de ce que nous subissons aujourd'hui.*

Francis SCHIEPERS

## RIONS UN PEU – NOUVELLES DÉNOMINATIONS

*Extrait de la chronique « Impolitiquement correct » de Martina CHYBA, journaliste et productrice à la Radio Télévision Suisse (romande) et maman d'élève ...*

[www.migrosmagazine.ch](http://www.migrosmagazine.ch) - 21 septembre 2015

« Amatrice inconditionnelle de la novlangue pédante, bureaucratique et politiquement correcte, je me dois de partager avec vous les dernières découvertes.

Déjà cet été, j'ai adoré les campings qui ne veulent plus qu'on les appelle les campings parce que ça suscite instantanément dans l'esprit des gens l'image de Franck DUBOSC en moule-boules ou de Roger et Ginette à l'apéro avec casquette Ricard et claquettes Adidas. Donc les professionnels de la branche demandent que l'on dise désormais « hôtellerie en plein air ». Haha. J'ai aussi appris que je n'étais pas petite mais « de taille modeste » et qu'un nain était une « personne à verticalité contrariée ». Si, si.

Mais rendons à César ce qui lui appartient, l'empereur du genre reste le milieu scolaire et ses pédagoges à gogo. J'étais déjà tombée de ma chaise pendant une soirée de parents quand la maîtresse a écrit sur le tableau que nos enfants allaient apprendre à manier « l'outil scripteur » au lieu de tenir un crayon. Je me suis habituée au fait que les rédactions sont des « productions écrites », les courses d'école des « sorties de cohésion » et les élèves en difficulté ou handicapés des « élèves à besoins éducatifs spécifiques ». Mais cette année, sans discussion

aucune, la mention très bien est attribuée au Conseil supérieur des programmes en France et à sa réforme du collège. Z'êtes prêts? Allons-y.

Donc, demain l'élève n'apprendra plus à écrire mais à « maîtriser le geste graphomoteur et automatiser progressivement le tracé normé des lettres ». Il n'y aura plus de dictée mais une « vigilance orthographique ». Quand un élève aura un problème on tentera une « remédiation ».

Mais curieusement le meilleur est pour la gym... oups pardon! pour l'EPS (Éducation physique et sportive). Attention, on s'accroche: courir c'est « créer de la vitesse » nager en piscine c'est « se déplacer dans un milieu aquatique profond standardisé et traverser l'eau en équilibre horizontal par immersion prolongée de la tête » et le badminton est une « activité duelle médiée par un volant ». Ah ! c'est du sportif, j'avais prévu, Les précieuses ridicules de MOLIERE, à côté, c'est de l'urine de jeune félidé (je n'ose pas dire du pipi de minet).

Alors, les amis, ne perdons pas ce merveilleux sens du burlesque et inventons une nouvelle catégorie: la « personne en cessation d'intelligence » autrement dit, le con.

Signé Martina CHYBA, parent d'élève.

Ah non, re-pardon ... Martina CHYBA, « génitrice d'apprenant ».

Transmis par Marcelle HÉRALY – Administratrice

## « LE JOURNAL DES ENFANTS » – APPEL À COLLABORATION

Vous êtes enseignant-e à la retraite ou pré-retraité-e ?

Vous souhaitez garder un pied dans le monde de l'enseignement ?

Vous êtes à la recherche d'une activité complémentaire ?

Le JDE, publication des « Éditions de l'Avenir », peut vous aider !

Pour développer sa notoriété dans les écoles primaires et donner l'envie aux enseignants de l'utiliser dans le cadre de leurs cours, le JDE cherche des collaborateurs.

Seul journal d'actualité pour les 9-13 ans, il leur explique, avec un vocabulaire adapté, toute l'actualité belge, internationale, sportive et culturelle. Il propose également des dossiers sur des faits d'actualité ou de société et offre aux enseignants des supports pédagogiques pour les aider à exploiter son contenu. En plus du traitement de l'actualité, le JDE propose également aux enfants des cours de langues en ligne.

Le JDE se décline en format papier et numérique.

Vous êtes disponible et vous souhaitez rejoindre notre équipe ?

Contactez-nous au 081 / 24.88.58 ou via [info@lejde.be](mailto:info@lejde.be).

Plus d'informations : <http://www.lavenir.net/extra/JDE/recherche-consultant.html>

Alice MAZY – Éditions de l'Avenir

via Jean-Pierre CHARLIER – Vice-président

## LES PERLES DES ASSURANCES

Il n'y a pas que dans les copies d'examen de nos chères têtes blondes que l'on trouve des perles. En voici quatre belles, relevées dans des déclarations d'accident, et qui ont dû faire bien rire les assureurs ... et nous aussi !

- Je vous adresse comme convenu mon constat à l'amiable. Pour être sûr de ne rien oublier, j'ai fait des croix dans toutes les cases.
- Circonstances de l'accident : est passé à travers une porte vitrée lors de l'opération « Portes ouvertes » de l'entreprise.

- Je suis étonné que vous refusiez de payer cet accident sous prétexte que je ne portais mes lunettes comme indiqué sur mon permis. Je vous assure que ce n'est pas ma faute si j'ai renversé ce cycliste : je ne l'avais pas vu.
- Vous m'avez conseillé d'assurer ma voiture pour l'usage promenade, mais j'ai oublié de vous préciser que tous les dimanches, j'allais raccompagner ma belle-mère qui vient déjeuner à la maison. Puis-je, en toute honnêteté, considérer ce déplacement comme une promenade ?

Transmis par Claude VAN MALDER – Administrateur

## PETITES ANNONCES

### Locations :

- Coxyde : appartement une chambre, vue sur mer, 50 m de la digue, semaine, quinzaine, mois, toute période, non fumeur – Idéal pour deux personnes. Infos : 065/66 03 05 et 0496/63 64 17.
- St-Idesbald : villa tout confort - 2 ch. - 500 m de la plage - semaine - quinzaine - mois - toute période non fumeur - GSM : 0486/83 71 58 – [arbavste@gmail.com](mailto:arbavste@gmail.com).
- Westende : appartement 2 ch. (6 couchages) situé Priorijlaan (place du tennis central), à ± 50 m de la digue. Exposition plein sud, large vue sur mer, terrasse. Infos et photos au 0475/79 60 81.
- France – Côte d'Azur : 20 km de St Raphaël, villa 3 ch. avec douche, gde terrasse avec piscine, 20 ares de terrain avec rivière, proximité tennis, golf et Verdon. GSM : 0476/41 65 31.
- France – Isère – Alpes du Nord : Collet d'Allevard (entre Chambéry et Grenoble), station de ski - à louer studio-cabine 4 pers. situé à 1500 m d'altitude, à côté des remontées mécaniques et à 15 minutes d'un centre thermal. 200 €/semaine hors vacances scolaires d'hiver (belges et françaises). GSM : 0478/73 97 44
- France – Languedoc-Roussillon : Portiragnes (entre Béziers et Cap d'Agde). À louer dans domaine gardé avec deux piscines - jeux pour enfants - terrain de sport - pétanque - golf... + animations journées et soirées en juillet et août. Maison - deux chambres à l'étage - une avec lit de deux personnes - l'autre avec deux lits de une personne, Rez-de-chaussée - living - clic-clac - TV - canal satellite - climatisation - coin cuisine avec grand frigo - four micro-onde - lave vaisselle. Terrasse couverte avec meubles de jardin. Parking privatif devant la maison. Prix selon les périodes. GSM : +33 6 62 57 40 15 – Tél. fixe : +33 9 72 27 13 19.
- France – Hautes Alpes – Alpes du Sud : au sud de Briançon et à l'est de Gap, à Vars (1.850 m), qui forme avec Risoul le « Domaine de la Forêt blanche », plus grand domaine skiable des Alpes du Sud. Chalet privé comportant 3 appartements tout confort de 1 à 3 chambres (de 4 à 9 couchages) loués séparément été et hiver et surtout disponibles hors vacances scolaires d'hiver. Grandes terrasses, parking privé, ensoleillement exceptionnel. Infos et photos au 0475/79 60 81.
- Espagne – Costa Brava : San Antoni de Calonge, à l. splendide villa tt confort – 4 Ch. (10 couchages) – 2 sdb – Gde piscine – Terrain de pétanque – Vélos – Parking et jardin clôturés. GSM : 0475/41 11 55.
- Espagne – Costa Brava : villa située à Calonge (près de Palamos et Playa de Aro) Tt confort - 3 ch - 2 sdb - garage, piscine, endroit très calme, vue imprenable s/mer - tv avec chaînes françaises. Tél. : 068/44 98 01.

### À vendre :

- « Artiscopes » : 10 fardes comprenant 60 fascicules, thèmes variés destinés aux élèves de 6 à 12 ans.
- Cinq « Bibliocassettes » Artis : Vie quotidienne / Institutions et politique / Économie et société / Religions et le sacré / Arts, Sciences et Techniques pour ados et adultes.
- Fauteuil modulo confort de transfert - 4 petites roues, options et accessoires, coloris bordeaux, très bon état. Tél. 071/81 22 74 – 0476/38 71 19 – [jacques.noel@brutele.be](mailto:jacques.noel@brutele.be)

**Pour insérer gratuitement une petite annonce durant l'année 2016 ...**

adressez votre demande à J.-P. CHARLIER : [jpcharlierrochette@hotmail.fr](mailto:jpcharlierrochette@hotmail.fr)

ou La Voie Qui Monte, 28 à 5020 Malonne (tél. 081 / 44 51 78)

## IN MEMORIAM

- Le 13 novembre 2015, est décédée à Menin **Jenny BAERT**, professeur honoraire de français à l'Institut technique de l'État à Mouscron. Elle était née à Gand le 20 novembre 1936. Ses funérailles civiles ont eu lieu au crematorium de Locristi le 18 novembre 2015.
- Le 1 décembre 2015, est décédé à Saint-Mard **Gilbert GÉRARD**, professeur honoraire de cours techniques à l'Institut technique Etienne Lenoir d'Arlon. Il était né à Bonnert (Arlon) le 5 avril 1932. Ses funérailles ont eu lieu à Arlon le 4 décembre 2015.
- Le 14 janvier 2016, est décédée à Nivelles **Louise MERTENS, née WAUTY**, professeur honoraire à l'Athénée royal de Nivelles, résistante de la guerre 1940-1945. Elle était née à Gilly le 22 juin 1919. Le service funèbre a été célébré à Bornival suivi de l'inhumation au cimetière de Nivelles le 20 janvier 2016.
- Le 29 janvier 2016, est décédée à Anderlecht **Odette MARLAIRE, veuve de Pierre WAUTHOZ**, professeur honoraire d'éducation physique au Lycée royal de Nivelles et à l'Athénée royal « Andrée Thomas » à Forest. Elle était née à Ougrée le 3 avril 1936. Ses funérailles ont eu lieu au crematorium de Bruxelles le 9 février 2016.
- Le 30 janvier 2016, est décédé à Comines **Gaston VANTHUYNE**, préfet des études honoraire de l'Athénée royal de Comines. Il était né à Ypres le 31 mars 1933. Ses funérailles laïques ont eu lieu à Comines le 6 février 2016.
- Le 31 janvier 2016, est décédée à Jette **Anny JAMAELS, veuve de Marcel PIRET**, professeur honoraire à l'Athénée royal de Jette. Elle était née à Frameries le 9 mai 1936. Ses funérailles ont eu lieu au crematorium de Bruxelles le 4 février 2016.
- Le 6 février 2016, est décédé à Comines, fidèle à ses convictions philosophiques **Freddy DESCAMPS**, professeur honoraire à l'Athénée royal de Comines. Il était né à Ploegsteert le 28 janvier 1942. Ses funérailles laïques ont eu lieu à Comines le 11 février 2016.
- Le 7 février 2016, est décédé à Woluwe **Christian VAN HOVEN**, professeur honoraire d'histoire à l'Athénée royal « Maurice Carême » de Wavre. Il était né à Tirlemont le 18 avril 1946. La cérémonie d'au revoir a eu lieu au cimetière de Saint-Remy-Geest le 13 février 2016.
- Le 15 février 2016, est décédé à Auvélais **Jean CABRERA**, surveillant-éducateur honoraire à l'Athénée royal de Namur et ancien joueur et coach de l'élite nationale en basket-ball. Il était né à Saint-Servais le 13 décembre 1932. Ses funérailles civiles ont eu lieu à Jemeppe-sur-Sambre le 19 février 2016.
- Le 16 février 2016, est décédée à Auderghem **Elvire DANDOIS**, professeur honoraire à l'Athénée royal d'Auderghem. Elle était née à Liège le 27 septembre 1924. Ses funérailles ont eu lieu au crematorium de Bruxelles à Uccle le 22 février 2016.
- Le 25 février 2016, est décédée à Chastres **Claire DOLHEN**, professeur honoraire à l'Athénée royal de Hannut. Elle était née à Hannut le 1 août 1927. Ses funérailles civiles ont eu lieu au crematorium « Champ de Court » à Court-Saint-Etienne le 4 mars 2016.
- Le 16 mars 2016, est décédé à Vedrin **Pierre PHILIPPART**, maître de morale honoraire à la section préparatoire des Athénées royaux de Saint-Servais et de Jambes. Il était né à Belgrade le 4 septembre 1944. Ses funérailles civiles ont eu lieu dans l'intimité familiale.
- Le 29 mars 2016, est décédée à Ottignies **Marie Christiane DERASSE**, épouse de **Jacques BOTON**, professeur de psychopédagogie à l'École normale de Champion. Elle était née à Tournai le 26 mai 1950. Ses funérailles ont eu lieu au crematorium de Court-Saint-Etienne le 5 avril 2016.
- Le 31 mars 2016, est décédée à Flémalle **Madeleine BOULANGER**, veuve de **Guillaume DELLEUSE**, professeur honoraire à l'Athénée royal de Liège 2 (Liège Atlas). Elle était née à Flémalle le 27 juin 1933. Ses funérailles ont eu lieu au crematorium de Robermont le 6 avril 2016.
- Le 1 avril 2016, est décédée à Jette **Eva STAES**, professeur honoraire. Elle était née à Anderlecht le 26 juillet 1929. Ses funérailles ont eu lieu au crematorium d'Uccle-Calevoet le 8 avril 2016.
- Le 15 avril 2016, est décédé à Suarlée **Bruno DUPAL**, professeur de mathématiques honoraire de l'Athénée royal de Namur. Il était né à Maisières le 3 août 1937. Ses funérailles ont eu lieu à Suarlée le 20 avril 2016.

Les membres du Conseil d'administration de l'Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire prennent part au deuil des familles des disparus et présentent aux membres de celles-ci leurs sincères condoléances.

Si vous avez connaissance du décès d'un ancien membre du personnel de l'administration, des services et établissements de l'État en Communauté française et en Communauté germanophone, adressez à **Michel Taburiaux, rue Al'Gaille, 3 à 1400 Nivelles – [tabumi@skynet.be](mailto:tabumi@skynet.be) – 067/21 46 09**, les renseignements concernant la personne décédée (nom, prénom, ancienne fonction, âge, date du décès, lieu des funérailles, ...)

## **BUREAU DE L’A.P.R.A.F.S.**

<u>Membres fondateurs</u>	<b>Mme Marie JACQUEMART</b> <b>M. Yvon GÉRARD</b>
<u>Président</u>	<b>M. Roland GAINAGE</b> 02 / 384 10 93 – <a href="mailto:maggy.mantia@skynet.be">maggy.mantia@skynet.be</a>
<u>Vice-Président</u>	<b>M. Guy SEVERS</b> 067 / 85 69 38 – <a href="mailto:guy.severs@gmail.com">guy.severs@gmail.com</a>
<u>Secrétaire</u>	<b>M. Micheline ROUSSEAU, épouse KINARD</b> 02 / 268 21 17 – <a href="mailto:michelinekinard@hotmail.com">michelinekinard@hotmail.com</a>
<u>Secrétaire-adjoint</u>	<b>M. Willy KINARD</b> 02 / 268 21 17 – <a href="mailto:willy.kinard@skynet.be">willy.kinard@skynet.be</a>
<u>Trésorière</u>	<b>Mme Marcelle HÉRALY</b> 067 / 21 32 37 – <a href="mailto:marcelleheraly@hotmail.com">marcelleheraly@hotmail.com</a>
<u>Trésorier-adjoint</u>	<b>M. Michel TABURIAUX</b> 067 / 21 46 09 – <a href="mailto:tabumi@skynet.be">tabumi@skynet.be</a>

Mme HÉRALY est également responsable de l'expédition du « Bulletin des Retraités ».

**SIÈGE SOCIAL** : rue Fief de Rognon, 13 à 1400 Nivelles

**CONSULTEZ NOTRE SITE WEB** : [www.aprafs.be](http://www.aprafs.be)

## **AFFILIATION**

Si vous désirez vous (ré)affilier à l'Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire, il vous suffit de verser le montant de la cotisation annuelle, soit, pour l'année civile 2016 ...

- **7 € minimum** pour les membres effectifs et adhérents,
- **20 € minimum** pour les membres d'honneur ...

➤ sur le compte **BE72 0001 3376 4616** de l'A.P.R.A.F.S. à 1400 Nivelles.

Le « Bulletin des Retraités » vous sera adressé trimestriellement et gratuitement à partir de la date de votre paiement.

Toute communication ou demande relative à la présente revue peut être adressée à Guy SEVERS, administrateur, éditeur responsable : [guy.severs@gmail.com](mailto:guy.severs@gmail.com)

*L'impression du « Bulletin des Retraités » est confiée aux « Ateliers Protégés » de Nivelles.*

## Berlin, pôle majeur de l'histoire contemporaine

### Voyage du 07 au 11 septembre 2016

678€\*pp



Berlin, 800 ans d'une histoire marquée par la déportation, la séparation, la réunification et l'émancipation.

En contraste avec la trépidante capitale, vous découvrirez l'horreur du IIIe Reich avec le « camp modèle » de concentration, le Sachsenhausen, le quartier juif, le « Mur », symbole de la séparation de l'Europe devenu aujourd'hui emblème de justice, de paix et de liberté.



TÉL. 071 86 66 60

email : info.crl@ihtourisme.be

#### Programme:

##### J 1 : Belgique / Berlin

Vol à destination de Berlin. Première découverte de la ville: le quartier gouvernemental, la porte de Brandebourg, l'avenue Unter den Linden, la cathédrale de Berlin, etc.

##### J 2 : Le IIIe Reich

Visite guidée du camp de concentration nazi, le Sachsenhausen, implanté en 1936 à Oranienburg, à 30 km au nord de Berlin. Dessen de Theodor Eicke, commandant du camp de concentration de Dachau, de construire un "camp modèle" répondant à une architecture démontrant la supériorité nazie.

##### J 3 : La séparation

Découverte du Mur de Berlin, devenu mémorial international de la paix et de la liberté. Lors de ce tour, tous les aspects associés à la période 1945-1990 seront développés.

##### J 4 : La réunification

Visite guidée axée sur la nouvelle architecture de la ville. Ensuite, découverte de l'Île aux Musées, nom donné à la moitié nord de la Spreeinsel, dans le quartier de Mitte, classée au patrimoine mondial par l'UNESCO en 1999.

##### J 5 : Berlin / Belgique

Matinée libre en fonction des horaires de départ. Vol retour à destination de la Belgique.

**Ce prix comprend :** les vols aller-retour Bruxelles / Berlin et les taxes d'aéroport, un bagage à main de 10kg maximum, l'hébergement en hôtel 3\*, la demi-pension, les excursions et visites guidées prévues au programme, le guide local francophone pendant les visites, les transferts sur place, l'accompagnement IHT, la TVA.

**Ce prix ne comprend pas :** les éventuelles augmentations de taxes aériennes et fuel, les pourboires des guides et chauffeurs, les boissons, les assurances de voyages, le supplément bagage en soute (15kg – 50,00 €), toute prestation non mentionnée, les frais administratifs ( 6,20 €/dossier ). **Supplément chambre individuelle : 149€**

#### FORMULAIRE DE PRE-INSCRIPTION à envoyer à

International Hainaut Tourisme, Place Albert 1er 34 à 6031 Monceau-sur-Sambre

Je soussigné (e) : \_\_\_\_\_

Domicilié (e) à : \_\_\_\_\_ n° \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ GSM : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ Téléphone: \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Adresse e-mail: \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Réserve \_\_\_\_\_ place(s) en double ( ) single ( ) pour le voyage du 07 au 11 septembre 2016 à BERLIN.

Nom/prénom personne (s) accompagnant (s) \_\_\_\_\_